



Groupe d'Experts Midi-Pyrénées Action 2

2^e réunion Casdar 5521 « RED-SPyCE » Castanet-Tolosan 10/11/2017

Compte rendu

Animateurs projet RED-SPyCE: Lucien PAGES (CRAO), Sophie CHAUVAT (IDELE)

Tâche 2.2 : Appréhender le futur de la PCE par la construction de scénarios de futurs probables (CRAO, Nelly DUBOSC)

Objectifs de la réunion : Elaborer et évaluer les scénarios d'évolution de la PCE à l'horizon 2030 à partir de :

- 1) la liste des facteurs élaborée en GE1
- 2) simulations micro-économiques réalisées sur cas-types pour observer l'effet de certains facteurs
- 3) 3 scénarios de cadrage à horizon 2030, apportant des contextes contrastés

1. Liste des participants

Anne Glandière CRA occitanie

Nicolas Barthes CERFRANCE Midi-Pyrénées

Jean-Claude Baup CDA 32

Marie-Line Cazenave CDA 81

Aurélie Blachon CDA 31

Sylvain Marsac ARVALIS

Jocelyn Fagon IDELE

Nathalie Marty Agence de l'eau
Jean-Pierre Cassagne DRAAF (SRISET)

Claude André DRAAF (Economie agricole)

Jérôme Hercouet Lycée agricole de Larroque

Jean-Philippe Choisis INRA

Delphine Camy Fédération Négoce agricole Occitanie

Sophie Bacchin-Vinet GIE Elevage

Sophie Chauvat IDELE

2. Introduction et typologie des participants

R§D + formation=4; Institutionnels=3; Environnement=1; Filières=5

Avec 13 participants, un animateur et une secrétaire de séance nous avons décidé de travailler en séance plénière : de fait nous avons difficilement pu accomplir tout le programme des 3 scénarios

Le groupe a bien fonctionné avec le rôle pivot tour à tour de la DRAAF, de l'INRA, de l'IDELE (bonne maîtrise de la problématique PCE) : la parole s'est progressivement libérée en faveur de tous les participants.

3. Apports d'information et présentation des scénarios de cadrage

Chaque région impliquée dans l'action 2 approfondira l'analyse statistique conduite au niveau national par la Normandie. Les données de base ont été transférées à la région Occitanie mais le service statistique toulousain ne dispose pas encore de la méthodologie d'étude dont il souhaite pouvoir se saisir pour réaliser le traitement régional. A voir avec la Normandie pour un traitement 2018.

Variables à décrire :

- Les prix/le marché
- La PAC/les politiques publiques
- Le foncier
- Le travail
- R&D, performances et technologies
- Le conseil

La lecture, l'appropriation des scénarios de cadrage a été bien acceptée avec un défaut d'appréciation sur le scénario 3 plus difficile à cerner.

4. Développement des scénarios

Scénario 1 : Ultra-libéralisation des marchés et mondialisation galopante

Politiques publiques:

Baisse des aides (même le maintien n'est pas envisageable)

Jean-Pierre Cassagne : baisse des aides quel que soit le scénario. Mais plus forte baisse dans le Scénario 1. Suppression des aides couplées, simplification de la PAC. Ne resteraient que les aides découplées. Jusqu'à suppression totale.

Les aides du deuxième pilier seraient à la baisse aussi mais moins que le premier pilier. Peut-être même maintien du deuxième pilier.

Baisse pilier 1 avec maintien de certaines régulations (assurances récoltes)

Baisse du pilier 2 mais un peu moins que les aides du 1er pilier

Niveau de contrainte

"Dans un scénario très libéral, je ne vois pas comment le niveau de contrainte pourrait augmenter. Je pense qu'il peut se maintenir mais pas augmenter."

La pression sociétale peut être le vecteur du maintien, voire de l'augmentation du niveau de contrainte et des normes. Elle est portée par les filières, les privés, les industriels.

L'état, même dans un contexte libéral peut édicter un certain niveau de contraintes. C'est le cas actuellement avec des normes françaises plus contraignantes que dans d'autres pays européens (créant des distorsions de concurrence intra-européennes) et hors Europe.

L'Etat définit des contraintes/des réglementations mais ce sont les privés (les filières) qui les assument financièrement.

Développement des mécanismes assurantiels

On conserve quelques mécanismes de régulation du marché (comme les mécanismes assurantiels qui peuvent se développer).

Filières Marchés Prix

Agriculture biologique

La demande sociale sur l'agriculture biologique est déjà exprimée. Les soutiens à la conversion en agriculture biologique sont abandonnés ou portés par la filière. L'agriculture biologique a sa place dans ce scénario 1 et est prise en charge par le marché.

Le cahier des charges français est plus "haut de gamme" que celui des autres pays et peut potentiellement attirer des entreprises sur le territoire (exemple de la Chine) notamment par rapport à la traçabilité et aux scandales alimentaires.

Les participants ne pensent pas que les principes de traçabilité seront totalement abandonnés dans le cadre du scénario 1. La traçabilité sera utilisée notamment pour faire du marketing.

"Le bio devient-il un produit standard"?

Maintien global des volumes produits et des rendements avec de grandes variations dues aux aléas climatiques et donc une certaine tension sur les prix.

La composante "changement climatique" est essentielle. L'agriculture va s'adapter (évolution des variétés,...)

Diminution en volume des productions herbivores :

⇒ Certains pays se sont tournés vers la production extensive de viande bovine sur des milliers d'ha/des milliers de têtes. La taille des exploitations françaises les plus extensives est loin de ces systèmes de ranching. Nos races ne sont pas très adaptées à une production ultra-extensive. Les animaux sont peu engraissés et ne peuvent que difficilement se positionner sur des marchés démarqués. La production extensive n'est compétitive aujourd'hui que si elle est aidée. Les très grandes structures "viande" françaises naisseurs pourraient survivre dans le cadre de ce scénario à conditions notamment de loger les animaux à bas coûts (plein air intégral possible dans certaines zones via notamment le réchauffement climatique). On observera probablement donc une baisse de la production de viande bovine due en partie à la baisse des aides.

⇒ La valeur ajoutée des exploitations ovins viande en Midi-Pyrénées aujourd'hui est négative. Les aides sont essentielles. Le nombre d'exploitations ovin viande va diminuer en raison de problématiques de main-d'œuvre et de prédation. L'élevage extensif "dehors" s'accommodera mal de la présence du loup.

⇒ En Occitanie, la production laitière industrielle diminue fortement voire disparaît. Ceux qui pourront rester seront les producteurs de montagne (ou remplacés par des bovins viande). Mais ils peuvent tirer leur épingle du jeu en démarcation. Subsisteraient de grandes exploitations complètement en intégration qui vendent en circuit court et maîtrisent l'intégralité du processus de production.

Les exploitations herbagères du nord seront plus compétitives en agriculture biologique.

Maintien voire augmentation des productions granivores moins impactées par la baisse des aides :

- ⇒ Augmentation de la production de volailles : L'Occitanie dispose des structures amont et aval pour accompagner la production (aliments et abattoirs).
- ⇒ Maintien de la production porcine : ces élevages ne bénéficient pas d'aide et ne seront donc pas impactés par leur diminution. Leur marché commercial est soumis au cadran. En Occitanie, il manque des outils d'abattage. La production porcine est mal acceptée par la société/le voisinage. Elle a déjà été écrémée.
- ⇒ Dans le monde végétal, apparition de cultures énergétiques (oléagineux) pour produire de la biomasse, de l'énergie. Il n'y a pas d'opérateurs pour l'instant en Occitanie.

Les systèmes se spécialisent pour être plus compétitifs.

Le foncier

Le prix du foncier est davantage lié à la baisse du nombre d'ha cultivables du fait de l'agrandissement des villes et à l'attractivité des filières qui se concentreront sur certaines zones qu'à l'économie.

Baisse de la SAU.

Recentrage de l'agriculture compétitive sur les meilleures terres (les terres en Occitanie sont-elles de très bonne qualité ?)

Aujourd'hui 50% de la superficie de Midi-Pyrénées est en SAU. La diminution de la SAU va continuer mais aux alentours de 2030, nous resterons proches de 50 % de la SAU sur la surface totale.

Sur les terres les moins productives, on observera également une certaine perte de la SAU, mais ces surfaces pourront devenir des réserves pour l'énergie :

- Déprise
- Forêt
- Friche
- ..

Est-ce que les cultures énergétiques (Miscanthus...), qui aujourd'hui sont peu compétitives, pourraient être cultivées sur des zones en déprise/de friche (à condition d'être mécanisables) ? Elles seraient récoltées "en cueillette". Des panneaux photovoltaïques ou des éoliennes pourraient être aussi implantés dans les friches.

Prix de la terre

La terre a une valeur de production et une très forte valeur patrimoniale. La valeur patrimoniale n'intéresse que peu les entreprises.

Prix stables avec une augmentation progressive du prix des bonnes terres : les fonds de pension ne vont pas investir (ils recherchent de la rentabilité). Le prix du foncier français est parmi les plus bas de la zone européenne. Des grandes structures d'aval peuvent acheter du foncier et y installer des agriculteurs.

Le travail

Augmentation de la main-d'œuvre par exploitation : augmentation des formes sociétaires et de l'effectif salarié.

Il faut produire plus avec moins (donc avec moins de main-d'œuvre). La productivité du travail augmente.

Il y a un problème de qualification et d'attractivité du métier (difficulté de trouver des salariés). Il est possible de recourir à de la main-d'œuvre étrangère (même si cela aujourd'hui concerne davantage les exploitations spécialisées qu'en PCE). La main-d'œuvre ainsi recrutée est spécialisée et peu qualifiée sauf pour les associés et personnel en position hiérarchique qui seront experts des nouvelles technologies (notamment dans les très grosses structures). S'il y a un très fort taux de chômage, les agriculteurs trouveront plus facilement des salariés. On pourra peut-être trouver des salariés qui accepteront de faire de la route (~40 km ?) pour venir travailler sur une exploitation.

L'attractivité dans les systèmes PCE est en baisse car les exploitations en PCE sont peut-être de plus petite taille. L'attractivité peut être supérieure dans les grandes structures car les conditions de travail sont améliorées.

Pour les éleveurs, l'attractivité des grandes structures ne se basera plus sur la "passion du métiermais sur les conditions de travail/la qualité de vie au travail. Les nouvelles technologies rendent-elles le métier plus attractif en dépit de l'amélioration des conditions de réalisation du travail qu'elles apportent ?

Le milieu rural est peu attractif pour les épouses, les enfants... car les zones rurales sont moins fournies en services que les zones urbaines et le bassin d'emploi plus étroit.

On pourrait voir des entreprises de service, spécialisées dans l'agriculture, émerger sur le territoire : type service de remplacement professionnalisé.

Performance des équipements et nouvelles technologies

Le prix des nouvelles technologies va baisser. Globalement, il y aura davantage d'automatisation notamment dans les grandes exploitations et celles en circuits courts qui produiront de la valeur ajoutée. Les équipements seront moindres dans les exploitations individuelles ou les associations classiques sauf en cas de mutualisation (Cuma, bâtiments partagés...) avec des notions de partage plutôt que des notions d'externalisation.

Les rendements par ha stagnent/sont stables car le changement climatique nécessite d'irriguer davantage et contrebalancera les améliorations génétiques. L'usage de l'eau sera réservé aux cultures à haute valeur ajoutée [maraîchage]. Les conflits d'usage de l'eau seront beaucoup plus prononcés qu'aujourd'hui. Les réserves en eau pyrénéenne et du Massif central ne sont pas captées par les zones agricoles. Il faudrait réfléchir à créer des réserves en eau.

Il faudra trouver de nouvelles variétés génétiques, mieux adaptées au contexte climatique. Quels sont les types de cultures qui pourront être cultivés avec les nouvelles conditions climatiques et qui permettront d'être compétitives dans un contexte de mondialisation ?

Les performances animales stagnent/sont stables : nos repères génétiques devront évoluer, nous aurons besoin d'animaux plus efficients et plus économes (meilleur indice de consommation, des animaux qui transforment mieux, résistants à la sècheresse...). Les niveaux de production/animal ne seront plus forcément des objectifs prioritaires de sélection. On est sur la recherche de l'optimum sub-économique.

Technicité – conseil - formation

La stratégie globale de production est définie par les opérateurs privés.

On observera une augmentation du conseil payant et privé avec un poids important des opérateurs économiques.

Le conseil système/stratégique (travail, ressources humaines...) pourrait être porté par d'autres organismes que les opérateurs économiques. Il se maintient.

L'accompagnement collectif se maintient (il sera quand même davantage privatisé).

Ça ne va pas fort pour la PCE.

<u>Scénario 2 : Economie territoriale et recentrage sur la qualité</u>

Politiques publiques:

Le montant des aides globales reste plutôt stable.

Toutes les aides sont régionalisées sur les thèmes de :

- la qualité (développement du bio, développement AOP...);
- le social:
- l'environnement

Il s'agit surtout d'aides du 2nd pilier. Elles seront attribuées sur des critères de durabilité.

Le budget de la PAC est réparti dans chaque région qui a la main sur la façon dont elle redistribue les financements.

Les productions animales sont soutenues grâce à l'engagement dans des politiques de qualité des produits. Le consommateur paye (en partie) le produit à son juste prix (on n'y sera pas en 2030). L'aide à l'ha peut être conservée mais avec une forte conditionnalité (système à points ???)

Les assurances récoltes sont privatisées.

Non retenu : [Des taxes (ce serait une révolution) entre l'Union européenne et le reste du monde (régulation européenne)]

Filières Marchés Prix

La quantité de viande consommée diminuera. Les circuits courts se développeront soutenus par une consommation et une population locale en augmentation. La qualité des produits augmentera.

"On s'adapte à une consommation locale qui évolue vers le haut en qualité et vers le bas en quantité."

Les conséquences sont :

- le maintien ou l'accroissement de la diversification pour nourrir la population. La diversification est déjà forte en Midi-Pyrénées;
- la baisse du marché standard au profit des produits fermiers, avec des animaux qui sont élevés à l'herbe;
- l'accroissement de la segmentation ;
- l'encouragement de la production d'animaux finis notamment pour les bovins viande. [Ce n'est pas rentable économiquement dans les conditions actuelles ; il n'y a pas le marché aujourd'hui pour écouler les produits finis]. Une des solutions est de supprimer les aides aux exploitations qui n'engraissent pas les animaux.
- l'augmentation des prix de vente (complété des soutiens publics régionaux).

Un des éléments clés de réussite du scénario réside dans le rôle des interprofessions pour travailler sur le partage des marges et la contractualisation avec les éleveurs.

Le foncier

La SAU se maintient et le nombre d'agriculteurs diminue, avec une augmentation de la surface par exploitation. "Les territoires retrouvent la tranquillité."

Le prix du foncier est stable (7 voix vs 6 pour la hausse).

Progression de la surface en prairies selon le niveau de conditionnalité.

Le travail

Le travail augmente car il y a davantage d'ateliers de transformation. Le nombre d'associés s'accroît pour faire face à cette augmentation du travail. Les GAEC à 3, 4 ou 5 personnes deviennent des formes incontournables. Les structures s'agrandissent, se diversifient et investissent davantage les circuits courts. Cela permet d'améliorer les conditions de travail et l'attractivité du métier car il est valorisant de maîtriser le processus de production jusqu'à la commercialisation du produit.

La main-d'œuvre est davantage qualifiée par rapport à la transformation et à la commercialisation.

La taille des exploitations augmente plutôt par le nombre d'ateliers que par le nombre d'ha.

Technologies, productivité animale et végétale

Augmentation de la robotisation et de la numérisation pour améliorer les conditions de travail et l'attractivité du métier. Il faut accompagner cette robotisation qui peut produire une mauvaise image par rapport au marché : attention à la consommation !!! "Les robots de traite, ça ça ne va pas passer auprès du consommateur."

Productivité animale : robustesse, adaptabilité au changement climatique, adaptation de la génétique à la finition à l'herbe (inclure plus d'herbe dans la finition). Il existe déjà des races rustiques en Midi-Pyrénées. La production d'herbe n'est pas aussi foisonnante qu'en Normandie.

Productivité végétale : valorisation de la recherche de protéines biologiques, de produits non OGM... Il y aura de la segmentation. Augmentation des cultures énergétiques notamment dans un scénario où ces cultures pourront servir aussi aux animaux.

Technicité - Conseil - Formation

Augmentation du Conseil stratégique indépendant pour accompagner les éleveurs.

Augmentation du **conseil "réseau"** pour aider les agriculteurs à muter vers une vision, un projet territorial. Cela suppose une animation locale et un système de gouvernance territorial partagé (Exemple : bassin versant). On parle alors de **solidarité territoriale** et de coopération technique. Les techniciens de production seuls, porteurs de compétences agronomiques, ne pourront suffire.

Y aura-t-il davantage de conseil gratuit que dans le scénario 1 via les réseaux sociaux ?

Ce scénario peut sauver la PCE à l'échelle territoriale (mais pas forcément au sein d'une exploitation).

Scénario 3 : Transition agro-écologique et énergétique

Trouver une cohérence à ce scénario n'est pas aisé pour le groupe, quelques contradictions sont relevées.

De quoi parle-t-on quand on parle d'agro-écologie/d'aménité positive de l'élevage :

- Gaz à effet de serre : très défavorable à l'élevage
- Stockage carbone : un peu favorable à l'élevage
- Paysage favorable à l'élevage
- Cycle de l'azote : favorable à l'élevage
- .

L'évolution des systèmes dépendra des critères qui seront retenus pour qualifier l'exploitation agro-écologique, selon qu'ils seront favorables ou non à l'élevage. On ne sait pas mettre en avant les aménités positives de l'élevage sur l'environnement.

Politiques publiques :

Baisse atténuée des aides publiques par rapport au scénario 1. Il n'y a pas besoin d'aide économique, toutes les aides sont recentrées sur l'environnement.

Filières Marchés Prix

La consommation de viande baisse beaucoup ce qui ne favorise pas la polyculture élevage.

Spécialisation relative (moindre que dans le scenario 1) des exploitations avec une forte mixité des productions végétales : diversification de l'assolement, insertion de la luzerne, augmentation des oléo-protéagineux, introduction de sarrasin...

Les prix sont assez élevés sur les produits végétaux. La diminution de la consommation de viande a pour corollaire une baisse des prix des produits animaux même s'il y a des marchés en 2030 pour de la viande à "Haute valeur Environnementale". Il pourrait s'agir d'un marché européen et pas local. Pour accéder à ces marchés-là, il faut une taille critique.

Baisse importante des volumes :

- ils diminuent surtout pour les animaux mais aussi un peu sur les cultures pour respecter les normes environnementales.
- les produits bio locaux augmentent en volume mais pas leur prix. Augmentation des céréales bio.

La production de viande bovine s'oriente vers des élevages extensifs en circuits longs vers des marchés extérieurs consommateurs de viande. Ce sont des élevages à l'herbe en label ou en AOP.

L'élevage ovin se maintient mais n'augmente pas en raison des prédateurs et du besoin important en maind'œuvre.

Le foncier

Ce scénario tend vers un maintien des surfaces agricoles et une augmentation des prairies permanentes.

La taille des exploitations augmente de façon modérée/tendancielle. Les exploitations sont très hétérogènes (notamment leur taille) : des petits troupeaux à forte valeur ajoutée côtoient des grands troupeaux à faible valeur ajoutée.

Le prix du foncier se maintient avec une croissance tendancielle.

Le travail

Les formes sociétaires augmentent. Le temps de travail est plus important car les systèmes agro-écologiques demandent beaucoup de temps d'observation.

Il peut il y avoir de la coopération territoriale avec des élevages spécialisés et des cultures bio (maintien de diversification à l'échelle territoriale mais pas intra-exploitation). Echanges de fumier, paille ou autre... entre exploitations.

Des compétences en management d'entreprise et gestion des relations humaines sont requises dans ce scénario. Ce scenario ne s'adresse pas à tout le monde.

Technologies, productivité animale et végétale

Augmentation de la technologie, de la robotisation, des équipements.

On envisage une diminution des rendements/ha pour les cultures (compte tenu de la mixité des cultures). L'efficience tant agronomique que génétique est maintenue pour permettre d'optimiser les intrants.

Technicité - Conseil - Formation

Ce scénario nécessite de renouveler la communication : la complémentarité culture/élevage devra être expliquée au grand public... ce n'est pas gagné!

Les métiers du conseil changent radicalement et s'orientent vers d'autres compétences comme la phytothérapie, l'homéopathie... La R&D doit fortement renouveler ses cadres (en production animale comme en cultures). Qui va financer ? L'état ? Les aides publiques ? Les agriculteurs ? Il faut investir sur des approches globales homme/sol/plante/animal.

Il peut il y avoir des exploitations qui se regroupent avec des ateliers différents qui mettent en place un couplage PCE : il s'agit de coopération. La vente de la production peut se faire dans d'autres pays. Pour accéder à ces marchés-là, il faut une taille critique. Ce scénario requiert des qualifications importantes, notamment des compétences de management.

Il s'agit d'un système de polyculture élevage coopératif.

"ça va être compliqué de faire tout seul".

Comparaison des variables clés

Variable Clé	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	BV GCU	Diversification Prix	Diversification des cultures ; baisse de l'élevage
Filières et marchés		volailles label 🗍	Maintien de la viande sur les zones herbagères à valeur environnementale et orientées à l'export
Politiques publiques	Aides Normes Normes	PAC1 PAC2 PAC2	aides Normes Normes
Foncier	Baisse SAU Maintien/hausse prix Taille des exploitations	SAU () Maintien/hausse prix	SAU Prix Taille des exploitatio
Travail	Recours MO extérieure	Nombre d'associés	travail/travailleur
R&D / technique	animal et végétal automatisation	savoir faire automatisation Robustesse animal et végétal	efficience génétique et agronomique
Conseil et accompagnement	Privé/filières	conseil système	renouvellement du conseil et des cadres
Attractivité du métier PCE		PCE T	☐ PCET ☐

5. Eléments de discussion

Nous avons été pris par le temps : à reprendre en GE3

6. Conclusion et prochaine réunion

Satisfaction des participants et évaluation de la qualité des échanges > BONNE

Suites à donner, notamment en termes d'analyse et de valorisation > GE3

Objectifs de la réunion GE3 >SYNTHESE ET POLITIQUES PUBLIQUES

< Précisions sur la date de la réunion GE3 >25 octobre 2018